



Programme de fidélisation Endo_Go!

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Le Programme de fidélisation **Endo_Go !** de **Go!dentaire** permet aux adhérents de profiter d'offres promotionnelles toute l'année sur les produits figurants dans les listes des catégories 1 et 2. Ce programme est régi par les conditions générales de vente de Go!dentaire.

CONDITIONS D'ADHESION ET FONCTIONNEMENT

Tout client Go!dentaire peut accéder à ce programme de fidélisation à partir du moment où il en a fait la demande formelle, engagement d'un an minimum par signature au programme Endo_Go! et a reçu l'acceptation de notre Service Clients.

Le client se définit par son numéro de compte client, mais en aucun cas d'un regroupement de factures sur des comptes clients différents. Les achats réalisés doivent l'être pour une utilisation dans le cadre de l'activité propre du client.

Toute activité de revente est exclue du champ d'application de ce programme et sa constatation entraînera de facto l'annulation immédiate du présent programme de fidélisation et des avantages qui y sont associés.

Ce contrat est applicable pour l'achat de limes Go!dentaire sur la gamme complète de notre catalogue et se compose en plusieurs segments promotionnels.

En fonction du montant global de vos achats de limes Go!files sur l'année, cela vous permettra d'accéder à une remise associée sur le matériel et le consommable listé ci-dessous.

DURÉE DU PROGRAMME

Le présent contrat est conclu pour une durée de 12 mois, à compter de la date de signature. Il pourra être renouvelé sur demande.

L'OFFRE

1000€ LIMES HT = 10% sur Matériel et Consommable
2000€ LIMES HT = 20% sur Matériel et Consommable
>3000€ LIMES HT = 25% sur Matériel et Consommable

1. MATÉRIEL

- Moteur endo
- Localisateur d'apex (ai pex, mini pex, Dpex V)
- Endoactivator
- Systèmes d'obturation, FIG FIE FIP
- Laser

2. CONSOMMABLES

- Cone papier Go!, cone gutta Go!
- Aiguilles FIG
- Aiguilles FIP
- Fraise H152
- Inserts endo
- Ciments canalaires (one-fil, sealite)
- Digues

MODIFICATION ET ARRÊT

La société Go!dentaire se réserve le droit de modifier les avantages en cours d'année, soit pour faire bénéficier les adhérents de nouveaux avantages, soit pour se conformer à de nouvelles dispositions légales qui rendraient illicites tout ou partie de ce programme. Go!dentaire est en droit de mettre fin à son opération ou d'en changer les modalités, règlements, avantages, conditions de participation, à tout moment, sous réserve d'en informer les adhérents avec préavis de 1 mois.

AUTRES DISPOSITIONS

Les produits seront livrés à l'adresse professionnelle du client, dans un délai de deux jours ouvrés à compter de la commande, sous réserve de disponibilité et sous responsabilité du transporteur.

Fait à _____, le

Fait en deux exemplaires originaux.

Go!dentaire

Le client